



**HAL**  
open science

## Les constructions impersonnelles en basque

Didier Bottineau, Daniel Roulland

► **To cite this version:**

Didier Bottineau, Daniel Roulland. Les constructions impersonnelles en basque. Du partage des fonctions dans les structures impersonnelles et leur sémantisme, Dec 2006, Angers, France. pp.243-263. halshs-00656293

**HAL Id: halshs-00656293**

**<https://shs.hal.science/halshs-00656293v1>**

Submitted on 3 Jan 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Didier Bottineau** - CNRS, MoDyCo, Université Paris Ouest Nanterre - La Défense,  
didier.bottineau@u-paris10.fr  
**Daniel Roulland** - Université Rennes 2, daniel.roulland@uhb.fr

## Les constructions impersonnelles en basque

### 1. Positionnement du problème dans la langue

Dans une série de travaux antérieurs (Bottineau 2005, 2006, 2007a ; Bottineau & Roulland 2007a, 2007b), nous avons proposé la caractérisation suivante de la structure de l'énoncé basque : (i) le verbe est généralement final dans la proposition indépendante comme dans la subordonnée ; (ii) par agglutination, ses formes conjuguées comprennent une série d'indices personnels munis d'un rang et d'un cas (absolutif A, ergatif E, datif D) ; (iii) par accord multiple, ces indices figurent dans le verbe des arguments explicités par des syntagmes nominaux aux cas correspondants ou implicitement accessibles par connaissance de la situation et de l'avant-texte. Lorsque tous les groupes nominaux sont explicites, il en résulte un effet de spéularité selon lequel le verbe reproduit une matrice actancielle conforme à la matrice argumentale, comme dans l'exemple (1), où les arguments nominaux 3-E, 3-D et 3-A sont respectivement repris par les indices verbaux E<sub>3</sub>, D<sub>3</sub> et A<sub>3</sub> :

- (1) *Senarrak emazteari loreak eman dizkio*  
 [Mari-le]3-E [épouse-la]3-D [fleur-le-s]3-A donné [le-s-lui-(il)]  
 « Le mari a donné des fleurs à sa femme. » [A<sub>3</sub>-pl-D<sub>3</sub>-(E<sub>3</sub>)]

Dans cet exemple, le regroupement indiciel s'opère en une agglutination autonome dépourvue de base lexicale, « l'auxiliaire » (ici *dizkio*) dans la terminologie traditionnelle, laissant libre la base du verbe (ici *eman*, « participe futur ») pour recevoir d'éventuels suffixes aspectuels (« participe présent » *ematen*, « participe futur » *emango*) ; il en résulte une « conjugaison périphrastique » où l'auxiliaire et le participe varient librement et en toute indépendance, l'un par la valence, l'autre par l'aspect (sans couplage verrouillé de type auxiliaire intransitif + gérondif comme dans les langues germaniques et romanes). Il existe également une conjugaison « synthétique », réservée à un nombre limité de verbe en basque actuel, où le regroupement indiciel s'opère à même le radical lexical du verbe en suivant les mêmes principes de reprise et covariation formelle paramétrée par le réseau verbal, avec l'aspect en moins : *badaramakiot* « je le lui apporte », *baneramakion* « je le lui apportai ». Selon le type de conjugaison, quel que soit le locus du regroupement indiciel, l'effet de spéularité implicite ou explicite entre les arguments nominaux et les indices verbaux est le même.

Simple effet de redondance ? Non : si du côté du nom la marque casuelle est morphologiquement stable (*-k* pour l'ergatif en toutes circonstances, *-i* pour le datif), du côté du verbe, les indices verbaux tendent à co-varier allomorphiquement en fonction de la présence d'autres indices<sup>1</sup> et au gré de la présence de marqueurs de temps, de mode et d'allocutivité<sup>2</sup>. Cette covariation paramétrée des indices se présente très inégalement – mais non sans cohérence – selon les rangs personnels (évanescence de la troisième personne, robustesse relative des deux autres), des cas (versatilité de l'absolutif, robustesse relative du datif et de l'ergatif) et de leurs multiples appariements. Le principe, complexe et productif dans ses réalisations, est simplement qu'au niveau des indices, les marques des « parties » tendent à fluctuer en fonction des paramétrages verbaux (actance, temps, modalité et

<sup>1</sup> Ex : A<sub>3</sub> est réalisé *d-* dans *da* (A<sub>3</sub>) et *dut* (A<sub>3</sub>E<sub>1</sub>) mais *za-* dans *zait* (A<sub>3</sub>D<sub>1</sub>).

<sup>2</sup> Ex : E<sub>1</sub> est réalisé *-t* au présent dans *dut*, mais *n-* au passé dans *nuen* (où *-n* marque le passé) ; A<sub>3</sub> est réalisé *d-* au présent (*dut*), *l-* au conditionnel (*luke*) et *z-* au passé (*zuen*) (même matrice A<sub>3</sub>E<sub>1</sub> pour ces trois formes).

allocutivité) caractérisant l'état général du tout agglutinatif, faisant de l'ensemble un réseau : les arguments sont incorporés dans un environnement paramétré et leur devenir morphosyntaxique porte la trace de leur retraitement contextualisé – reconsidérer une 3<sup>e</sup> personne absolutive seule et en repérage présent, ou accompagnée d'un datif et en repérage passé, livre des résultats qualitativement différenciés et signifiés comme tels.

Cette analyse suppose que la valence, incorporée au verbe sous forme indicielle par « importation » des arguments (effet de reprise et de spécularité) et « retraitement » (co-variation contextuelle paramétrée), soit préconstruite extérieurement au verbe, directement entre les syntagmes nominaux. Et en effet, elle l'est : (a) en basque, langue ergative, seul l'argument absolutif est nécessaire, les autres (ergatif et datif) sont facultatifs et complémentaires : A est un centre auquel s'adosent d'éventuels satellites D et E ; (b) morphologiquement A est non marqué alors que D et E sont suffixés par *-i* et *-k* respectivement : D et E portent la signature morphologique de la relation d'adossement à A, alors que A, qui en est dépourvu, n'est adossé à rien ; ce qui fait de D et E des cas relatifs à A, à la manière de génitifs<sup>3</sup>. Il s'ensuit que dans les cas les plus simples, la valence verbale n'est pas programmée en langue au niveau de la base lexicale du verbe, elle s'ajuste en fonction du nombre et du type d'arguments qui la précèdent (explicites ou implicites)<sup>4</sup> ; l'effet de spécularité résulte de la régulation de la valence verbale par la matrice argumentale liant les syntagmes nominaux entre eux via les marques de cas.

Ce dispositif implique deux propositions : (a) la valence verbale reflèterait la structure argumentale notionnelle qui la détermine, et (b) *il n'y aurait aucune place en basque pour les verbes impersonnels*. (a) est tendanciellement juste, mais certaines structures consistent justement à modifier la valence traitée par le verbe en regard du projet argumental envisagé au plan nominal, et (b) il existe bien en basque des verbes impersonnels, intégrant en conjugaison un ou plusieurs indices ne correspondant à aucun argument lexical nominal explicitable et susceptible de motiver un accord. Pour le point (a), le tableau *infra* détaille les principales configurations égalitaires (valence verbale = arguments), excédentaires (la valence excède le nombre d'arguments) et déficitaires (la valence « néglige » un ou des arguments). On observe un *déficit* lorsque le verbe omet l'incorporation d'un argument nominal, par exemple l'ergatif dans le cas du « passif » (ligne C). On observe une *égalité* dans la structure spéculaire canonique (ligne A), dans certaines structures intransitives où l'agent est ignoré aussi bien du côté nominal que verbal (ligne D) et avec les antipassifs, structures bi-propositionnelles (ligne E). On observe un *excès* lorsque le verbe incorpore un indice allocutif masculin ou féminin identifiant le destinataire du message sans l'assimiler à l'un des participants au procès (ligne B) et dans le cas des verbes impersonnels (ligne F) :

<sup>3</sup> Pour certaines langues ergatives comme l'inuktitut, il est d'usage de nommer l'ergatif « cas relatif », en raison même de son rôle de satellite facultatif et relatif, sémantiquement et morphologiquement, au centre absolutif.

<sup>4</sup> Le verbe est précédé d'un multisujet à structure variable (Bottineau 2008). La valeur différencielle des cas ergatif et datif relativement à l'absolutif se traduit par une prohibition de coréférence dont le verbe hérite au niveau des indices qu'il incorpore, se coupant de la possibilité de former des énoncés réfléchis (Bottineau & Roulland 2007). Cette conception de l'ergativité *telle qu'elle se présente en basque* - distribuée sur les domaines nominaux et verbaux - contraste avec la théorie générale de Dixon 1994, fondée sur la variation typologique des couplages entre rôles sémantiques des arguments nominaux et rôles syntaxiques présentés par la valence verbale.

## ANALYSE NOMINALE

## SYNTHESE VERBALE

**A) Schème de base**

(E) - (D) - A - Vb lex.	⇔	3 actants (A - AUX - (D) - (E))
<i>Nik lagunari liburua eman</i>		<i>d - i - o - t</i>
E <sub>1</sub> D <sub>3</sub> A <sub>3</sub>		A <sub>3</sub> -i - D <sub>3</sub> - E <sub>1</sub>
'moi ami-le-à livre-le donné		le-i-lui-je'

**B) Allocatif**

actants + V. lex.	⇒	actants + allocutaire
<i>Nik lagunari liburua eman</i>		<i>z - i - o - (n)a - t</i>
E <sub>1</sub> D <sub>3</sub> A <sub>3</sub>		A <sub>3</sub> - i - D <sub>3</sub> - <u>All.</u> - E <sub>1</sub>
'moi ami-le-à livre-le donné		le-i-lui-te-je'

**C) Passif**

A - (E) - (D)	⇒	A - (D)
<i>Lagunari liburua emana</i>		<i>za - i - o (erakusleak)</i>
D <sub>3</sub> A <sub>3</sub>		D <sub>3</sub> - i - A <sub>3</sub> (E <sub>3</sub> )
'ami-le-à livre-le donné-le		lui-i-le (professeur-le)'

**D) Intransitivation**

<del>E</del> - A - (D)	⇔	<del>E</del> - A - (D)
<i>Liburua irakurtzen</i>		<i>d - a</i>
A <sub>3</sub>		A <sub>3</sub> - a
'livre-le lisant		il-a'

**E) Antipassifs 1 et 2**

( <del>E</del> )A - A - ( <del>D</del> )A	⇔	A
<i>Peio ardoa emanda</i>		<i>d - a</i>
A <sub>3</sub>		A <sub>3</sub> - a
Peio vin-le donné-le		il-a'

**F) Impersonnels**

<del>E</del> - <del>A</del> - (D?)	⇔	(E) - A - (D)
<i>Iluntzen</i>		<i>d - u - Ø</i>
		A <sub>3</sub> - u - (E <sub>3</sub> )
'assombrissant		le-u-(il)'

Certains auteurs qualifient d'impersonnelles les constructions correspondant au ligne D à F. A la limite en ouvrant à ce point les choses on pourrait inclure la ligne B. Pour notre part nous restreignons le terme à la ligne F. Examinons par le détail les raisons de ce choix.

En A) « moi j'ai donné le livre à mon ami » les indices personnels *d*, *o* et *t* marquent l'accord terme à terme avec les nominaux correspondants aux cas A, D et E. Cet exemple illustre la reprise classique de tous les nominaux explicites par l'accord multiple, avec l'effet de mise en abîme et d'apparente redondance qui caractérise le dispositif. Quand le contexte le permet, tous les nominaux sont implicites, interprétativement restituables, et traduisibles en français par des clitiques : *eman diot* « je le lui ai donné ».

B) « (je te dis à toi, femme, que) moi j'ai donné le livre à mon ami » illustre le cas de la conjugaison allocutive. Celle-ci consiste à ajouter parmi les pronoms liés du verbe un pronom de 2<sup>e</sup> personne du singulier tutoyée masculine *ka* ou féminine *na* (avec divers allomorphes

phonétiques pour chacun) figurant l'allocutaire auquel est destiné le message alors même que ce participant à l'acte de langage ne correspond à aucun des participants au procès marquables par les nominaux absolutif, ergatif et datif : *liburua lagunari eman diot* « j'ai donné le livre à mon ami » > *eman zioat / zionat* « (je te dis à toi, homme / femme, que) je le lui ai donné ». Le verbe semble excédentaire en ce qu'il incorpore l'indice d'un participant non explicitable lexicalement, donc apparemment supplémentaire, mais ce participant est situationnellement défini *in praesentia* par son rôle même dans l'acte de langage – raison pour laquelle cette conjugaison n'est jamais subordonnable (la destination allocutive s'actualise dans et par l'interaction immédiate et ne supporte aucune distanciation énonciative). Cette construction, munie d'un indice à argument non lexicalisable mais interprétativement prédéterminé par sa participation percevable à l'interlocution, s'oppose diamétralement à l'impersonnalité.

En C) « le livre a été donné à mon ami (par le professeur) », au passif, l'agent optionnel, à l'ergatif, figure habituellement *après* le groupe verbal et ne détermine pas l'inscription dans la forme verbale qui le précède d'un indice personnel ergatif : le nominal ergatif est exclu de la phase analytique par son rejet syntaxique postérieur à la prédication, qui ne le prend pas en compte ; ainsi le verbe contient moins d'indices que la phrase d'arguments nominaux.

En D) « le livre se lit », se trouve le cas de l'énoncé « intransitif » (à argument absolutif unique) renvoyant à un procès impliquant clairement un agent de nature à être marqué par un ergatif : *etxea biltzen da* « la maison se construit », à la manière de l'anglais *This book reads well* « ce livre se lit bien », *Did it send this time ?* « il est parti (s'est envoyé) cette fois ? » (en parlant d'un courrier électronique). Hualde et Urbina (2003, 4.7.2. p.579) nomment « impersonnelle » cette configuration où un participant matériel observable n'est signifié par aucune personne lexicale ni verbale (souscrivant implicitement à une conception encodagiste et déterministe du discours : la phrase devrait parler de tout ce qu'on voit, et la « négligence » apparaît comme une anomalie). On peut à la limite y voir une structure elliptique ou omissive, mais pas impersonnelle.

En E) « Peio a reçu le vin » ('Peio est ayant été donné le vin'), illustre le cas de l'antipassif (Bottineau 2005, Coyos 2002, Roulland 2004) : le verbe reçoit un suffixe de résultativité *-da*, faisant de l'ensemble une structure bi-propositionnelle avec un argument absolutif pour chaque verbe (alors que l'un des absolutifs serait soit un ergatif, soit un datif dans la structure monopropositionnelle correspondante ; il ne s'agit pas plus d'une configuration impersonnelle que le passif).

Enfin en F) « la nuit tombe » (littéralement 'il l'assombrit'), se trouve le cas des constructions impersonnelles *stricto sensu* : certains verbes basques, comme ici *ilundu* « s'assombrir », utilisé comme verbe « météorologique » pour le coucher du soleil, incorporent un ou plusieurs indices liés dépourvus d'indexicalité situationnelle (pas de « référent ») et discursive (pas de reprise d'argument nominal). L'originalité du basque est que le fait même de l'*accord multiple à géométrie variable* détermine la possibilité d'une *variation configurationnelle des désaccords impersonnels* concernant un ou plusieurs éléments formateurs : de un à deux indices peuvent soulever la question de l'impersonnalité en parallèle.

Comment une langue à régulation valencielle extérieure au verbe peut-elle présenter des cas d'impersonnalité ? La solution réside dans une hypothèse complémentaire : certains verbes, à la différence du cas général, relevant de classes sémantiques particulières, sont bel et bien munis d'une structure valencielle lexicale propre, laquelle est susceptible d'entrer en conflit avec le nombre d'arguments lexicaux disponibles ; aussi faut-il penser la morphosyntaxe de l'accord en termes de *dialogue* entre les sections nominale et verbale de la proposition et de pondération des centres de rection. Mais avant cela, il faut préciser que la notion même de troisième personne est discutable et controversée pour le basque, et expliciter notre position.

(i) *Domaine nominal, pronoms toniques* : on trouve les marqueurs de première personne *ni* « moi », *hi* « toi », *zu* « vous » (singulier), *gu* « nous » et *zuek* « vous » (pluriel), mais rien pour la troisième personne ; c'est le déictique qui en fait office (singulier *hura*, pluriel *haiek*).

(ii) *Domaine verbal, éléments formateurs / indices de « troisième personne »* : (a) *l'ergatif* singulier est « marqué par zéro », et son pluriel est signifié par un suffixe *-te* non réservé à ce cas (cf. *dute* 'ils l'ont', *zarete* 'vous êtes' (pluriel) où *-te* pluralise l'absolutif). (b) *L'absolutif*, en position initiale, n'a de forme propre qu'aux première et deuxième personnes : *naiž* 'je suis', *haiž* 'tu es' ; en troisième personne on trouve une alternance consonantique initiale *d-* (présent) / *z-* (passé) / *l-* (hypothétique), solidaire des déterminations temporelles et modales finales (*-n* pour le passé, *-ke* pour l'hypothèse, cumulables en *-keen*), alternance commune pour une initiale absolutive ou ergative dès lors qu'il s'agit de la « troisième » personne : *zen* « il était » (initiale = A<sub>3</sub>), *zuen* « il l'avait ». (c) *Le datif* seul présente des marques robustes sous toutes les configurations valenciennes, temporelles et modales (singulier *o*, pluriel *e*) : *diot* « le-lui-je » (présent), *nion* (id., passé), *nioke* (id., conditionnel), *niokeen* (id., conditionnel passé), *niokenan* (id. + allocutif féminin), etc.

Ainsi, si l'on considère la *typologie des éléments formateurs en morphologie nominale et verbale*, il est tentant de parler, plutôt que d'une « troisième personne », d'une « zéroisième personne »<sup>5</sup> non interlocutive caractérisée par (a) *une absence de marques nominales* (pas de pronoms), (b) *une absence de marques verbales* (pas d'éléments formateurs propres) et à la limite (c) *une absence de marques casuelles* (pas de postposition absolutive)<sup>6</sup>. De manière générale, les microsystemes grammaticaux du basque s'organisent en distributions opposant des catégories indifférenciées (pas de marque) à des couples contrastés (paires morphémiques) : dans le domaine des rôles interlocutifs, le non-rôle (délocuté, zéro) vs les rôles (locuteur *ni*, allocutaire *hi*) ; dans le domaine des rôles syntaxiques, le non-rôle « neutre » (l'absolutif, zéro) vs les rôles relatifs contrastés (l'ergatif *-k* et le datif *-i*) ; dans le domaine de l'allocutivité, le non-rôle (allocutaire indéfini, zéro) vs les rôles contrastés des allocutaires définis par la spécification du sexe du partenaire interlocutif (allocutaire masculin *ka*, allocutaire féminin *na*). Ce type de distribution concerne également les compositions nominales, non marquées (zéro) ou marquées par des rapports différenciés selon deux génitifs (dits déterminatif *-ko* et possessif *-(r)en*) ; et ces mêmes génitifs servent de base à la formation des participes non marqué (le participe accompli, zéro) et différenciellement marqués en termes de rapport allocutif (les participes prospectifs en *-ko* et *-en*) ; et encore les degrés de l'adjectif (neutre : zéro ; comparatif : *-ko*, voisé en *-go*, superlatif : *-en*), sans parler des relations entre propositions (conjonctives, relatives, interrogatives). Ce rapide survol suggère que le système de la personne (zéro vs binôme interlocutif contrasté) est sous-tendu par un organisateur configurationnel représenté par ailleurs dans maints microsystemes cardinaux de cette langue : n'étant pas isolé, il est crédible en tant que symptomatique d'une stratégie d'auto-organisation des systèmes comparable à ce que S. Robert nomme grammaire fractale et interprétables dans les termes des configurations proposées par la théorie des relations interlocutives. Seul le datif fournit aux indices verbaux délocutés une forme stabilisée (singulier *o*, pluriel *e* : *diot* « le-lui-je », *diet* « le-leur-je » : ce cas marque un rapport syntaxique structurellement analogue à l'allocution et permet de marquer la différenciation par le nombre.

<sup>5</sup> Par ce terme non conventionnel, on écarte la référence à la non-personne de Benveniste, laquelle s'inscrit dans l'appareil formel de l'énonciation et non dans la typologie des signes ou des éléments formateurs d'une langue particulière.

<sup>6</sup> Il y a des raisons de considérer l'ergatif comme la projection argumentale du rôle élocutif du locuteur et le datif comme la projection de celui de l'allocutaire – l'un traité comme source et l'autre comme cible relativement à un objet consensuel, partagé et non marqué. De par cette projection, le contraste ergatif / datif relativement à l'absolutif (zéro) est homologique du contraste première / deuxième personne relativement à la « troisième », en fait la « zéroisième », le support obligatoire de toute coordination intersubjective par le discours dialogué.

Du côté de la *syntaxe interne des agglutinations verbales*, la « troisième personne » est, selon les cas, *impliquée* par l'opposition paradigmatique sur site qu'elle entretient avec les autres rangs et *analysée* sous la forme de ses éléments formateurs fluctuants. Comparons *maite zaitut* « je t'aime » ( $zait-u-t : A_2-u-E_1$ ) et *maite du* « il l'aime » ( $d-u-\emptyset : A_3-u-E_3$ ), où *-u-* relie des couples d'actants, interlocutifs d'un côté ( $A_2, E_1$ ), non interlocutifs de l'autre ( $A_3, E_3$ ). La voyelle *-u-* pose la matrice binaire indépendamment des unités qui l'instancient.  $E_3$ , non interlocutif, est non déclaré (zéro), par opposition à  $E_1$ , interlocutivement contrasté et déclaré par *-t*. Enfin  $A_3$  ne peut pas ne pas être déclaré en position d'attaque (on a bien *d-*, pas *\*\emptyset-*), et la valeur différentielle de cette marque, ne pouvant par définition se jouer sur le plan interlocutif pour le délocuté, se joue sur le plan des repérages temps/mode relatifs au couple interlocutif dans son ensemble : actuel présent ( $A_3 = d-$  : *du* « le-il » présent), inactuel projeté ( $A_3 = l-$  : *luke* « le-il » conditionnel) et inactuel mémorisé ( $A_3 = z-$  : *zuen* « le-il » passé).

On peut donc caractériser la « troisième personne » du basque comme suit : (a) en principe elle est *non morphologique* pour cause d'indifférenciation interlocutive, mais *prise en compte* dans l'agglutination verbale par la voyelle d'actance et la réservation de site syntaxique d'alternance paradigmatique ; (b) en pratique elle peut être mise en visibilité morphologique par sa position syntaxique dans la chaîne agglutinative (initiale) ou par le rapport qui la lie aux autres indices (cas du datif), auquel cas la valeur différentielle de la marque se joue sur des échelles autres que l'interlocution (respectivement le repérage temps/mode et le nombre). En somme la « troisième personne », interlocutivement nulle, est morphologiquement émergente et fluctuante dans les configurations qui nécessitent sa déclaration et son analyse différenciatrice par delà sa nullité interlocutive de principe. Ce fonctionnement délicat étant posé, on peut l'envisager comme support des configurations de l'impersonnalité.

## 2. Les figures de l'impersonnalité en basque

On considèrera comme impersonnelle en basque une proposition dont la forme verbale conjuguée contient au moins un indice personnel-fonctionnel lié de 3<sup>e</sup> personne singulière dont le référent sémantique n'est ni explicitable par un argument nominal au cas correspondant (absolutif, ergatif, datif), ni inférable dans l'instant comme l'est la figure de l'allocutaire pour le pronom allocutif de 2<sup>e</sup> personne singulière. Compte tenu de l'accord verbal multiple, du caractère obligatoire du cas absolu et facultatif des cas relatifs (ergatif et datif), il est possible de trouver un ou plusieurs de ces pronoms liés impersonnels dans un même agglutinat selon que l'on a affaire à une valence de configuration A, EA, DA ou EDA. Procédons à l'inventaire de ces configurations.

### 2.1. A = $\emptyset$ (intransitif impersonnel)

On regroupe ici les verbes « intransitifs » (monoactanciel) dont l'unique argument (nécessairement absolutif) est impersonnel ( $A = \emptyset$ ) :

- Verbes exprimant une propriété de la situation ambiante :

- (6) *Berandu*      *da(go)*  
Tardé            il  
« Il est tard. »

- Verbes d'apparence :

- (7) *Badirudi*      *bihar*            *beroa*            *izango*            *dela.*  
Semble-(il)    demain          chaud-le          être-de            il-que  
« On dirait qu'il va faire chaud demain. »

L'unique actant A du verbe *est interprété comme* concernant la situation sensible perçue, l'environnement phénoménal, l'expérience comme milieu ambiant, que vient qualifier une propriété (*chaud*), une localisation temporelle relative (*tard*) etc. De manière très simple, est qualifié de *chaud* l'ensemble *indifférencié* de tout ce qui n'est pas inclus dans l'interlocution différenciatrice, le couple locuteur / allocutaire. Ceci fait de la troisième personne la « personne environnementale », non pas dans un sens positiviste, mais structural – relève de l'environnement tout le percevable indifférencié *hura* « ça » exclu du couple *gu* « nous » (y compris les personnes repérables dans cet espace) ; la « personne d'univers » de Moignet si on veut, mais construite par différenciation du couple interlocution / environnement selon un rapport gestaltien de type fond / forme (où la forme saillante est l'univers diégétique entourant l'acte de langage présupposé comme plateforme expérientielle partagée, et non l'inverse) : il y a d'un côté « nous » et de l'autre « ça » qui nous inspire par manifestation percevable partagée et ouverture d'un espace d'action possible ; un partenaire dialogique de second degré pour le couple dialogal pris comme unité. En contexte, charge est laissée aux interprétants de sélectionner par leurs propres soins celles des composantes du « ça » environnemental qui sont plus particulièrement ou exclusivement concernées : *badator* « il arrive » (on sait par expérience que ce procès ne se prédique que d'un être animé) : l'effet de personnalité résulte de la détermination interprétative de l'essence de la « troisième personne » *d-*, presque toujours orientée par le croisement des indices discursifs (ici le radical *-tor-*) et du savoir-faire interprétatif élaboré au cours de l'expérience individuelle du monde et des échanges verbaux (les interlocuteurs savent ce qu'est *marcher*, *arriver* etc.), aussi les configurations « impersonnelles » réfractaires à la spécification semblent-elles l'exception.

## 2.2. EA, avec A=Ø : verbes dits « inergatifs »

Pour les verbes dits « inergatifs », la forme conjuguée incorpore deux actants, l'un ergatif, l'autre absolutif. Le terme *inergatif* est inopportun car c'est bien l'élément *absolutif* dont l'interprétation est impersonnelle, aussi ne l'utilise-t-on que pour le confort de la tradition terminologique. L'ergatif traite la notion comme saillance dynamique de type agentif. L'actant absolutif est impersonnel, sans contrepartie lexicale, et il est généralement impossible d'envisager le procès comme transitif ou bi-argumental impliquant un patient, même indéfini ou ineffable :

- (8) *Urak*                    *irakitzen*                    *du*  
 Eau-la-E                bouill-ant                    la-(elle)  
 « L'eau bout » (littéralement, 'l'eau le bout' où 'le' est impersonnel)

En aucun cas on ne pourrait interpréter la marque absolutive de l'auxiliaire comme un objet réflexif (\*'l'eau se bout elle-même') : en raison de la valeur différentielle des cas relatifs par rapport à l'absolutif, le basque interdit qu'un participant lexical donné soit couplé à deux rôles distincts (on ne peut être à la fois saillance et fond), aussi les constructions pluriactancielles à arguments coréférenciels sont-elles rigoureusement prohibées (Bottineau & Roulland 2007a) ; l'expression du réfléchi et du réciproque recourt soit à l'uniactanciel absolutif, soit à divers tours lexicaux. Hualde & Urbina 2003 donnent la liste de verbes « inergatifs » suivante : *distiratu* « briller », *dirdiratu* « scintiller », *botatu* (occidental) « rebondir », *bozkatu* « voter », *eskiatu* « skier », *nabigatu* « naviguer », *txitatu* « couvrir », *gogoetatu* « méditer », *eutsi* « résister », *irakin* « bouillir », *iraun* « persister », *bazkaldu* « déjeuner », *afaldu* « dîner », *usaitu* « sentir », *dimititu* « démissionner ». Certains de ces verbes sont présentés comme strictement inergatifs, rejetant à la fois les structures bi-actancielles personnelles classiques (« ergatives » dans la terminologie de Hualde & Urbina) et les uni-actancielles :

- (9a) *Leihoko kristalak distiratu du.*  
Fenêtre-de vitre-la-E briller le-(elle)  
« Le carreau de la fenêtre brille. »
- (9b) \**Kristalak lurra distiratu du.*  
\*« La vitre brille le sol. »

Nous relevons malgré tout des exemples exceptionnels (mais littéraires) de l'uni-actanciel :

- (10) *Gauzak oso sakonak dira* Les choses sont très profondes  
*eguzkitan,* dans le soleil,  
*dena distiratzen da,* tout (ce qui est) brille,  
*ur da, erreka ura (...)* l'eau, l'eau de la vallée (...)  
(Patxi López de Tejada Flores)

Dans (10), c'est l'environnement complet dont les éléments luisent ; la luminosité de l'eau n'est ni un événement singulier en termes aspectuels, ni un détail saillant relativement au fond de tableau. L'absence de mise en exergue ergative s'accorde avec l'absence de saillance aspectuelle ou gestaltienne. *A contrario*, la structure « inergative » promeut l'argument porté à l'ergatif en site saillant, quitte à laisser vacant le site-repère absolutif structurellement nécessaire à cette opération différentiatrice (une forme, pour être reconnue telle, est distinguée d'un fond, ne serait-ce que *pour la forme*) : ce qui fait sens, c'est la valeur gestaltique de la matrice bi-argumentale. Certains verbes à construction inergative admettent en parallèle une construction ergative (bi-actancielle classique, non impersonnelle), mais avec des sens différents : *dantzatu* « danser », *jolastu* « jouer », *borrokatu* « se battre », *saltatu* « sauter ». Typiquement, l'absolutif exprime un « objet interne » qui spécifie la portée de l'action signifiée par le verbe :

- (11) *Jonek jolas polit bat jolastu du.* « Jean a joué un joli jeu. »
- (12) *Jonek jolastu du / Jon jolastu da.* « Jean a joué. »

Cette fois on pourrait comprendre la disparition de l'argument absolutif comme une ellipse. Mais il s'agit véritablement de l'élimination d'un argument pouvant aller jusqu'à la disparition du cas ergatif. En réalité, la différence est affaire d'aspect : la quantification *jolas polit bat* « un joli jeu / coup » télécise le procès, requérant la structure ergative ; sans cette délimitation les deux constructions sont possibles, avec alternance des aspects. En termes gestaltiens, la discrimination d'une quantité explicite (11) ou implicite (12) place automatiquement le contrôleur en exergue ergative. Pour un exposé complet il faudrait aborder ici le cas des prédicats complexes en *egin* « faire », mais cette question riche et complexe doit être réservée à une étude particulière.

### 2.3. EA, E= Ø : les verbes météorologiques

Dans ces constructions, le verbe affiche deux participants (ergatif et absolutif), un seul étant explicite, au cas absolutif ; ceci laisse l'impression d'un « agent causateur » invisible (du type « ça fait la pluie ») :

- (14a) *Euria ari du* '(X-erg) agit la pluie.' « Il pleut. »
- (15a) *Euria dakar* '(X-erg) apporte la pluie.' « La pluie menace. »
- (16a) *Bero handia egiten du* '(X-erg) fait grande chaleur.' « Il fait très chaud. »

Une construction monoargumentale est possible, mais avec un sens d'identification et non d'évènement météorologique : *euria da* « c'est de la pluie ». En revanche, on peut signifier au

datif l'expérient humain affecté par l'évènement, envisagé comme bénéficiaire ou détrimentaire selon les contextes (un agriculteur, un promeneur) ; et en particulier ce datif sera *gu* « nous » lorsque les « affectataires » concernés sont les interlocuteurs eux-mêmes, structure que Rebuschi nomme implicative :

(14b) *Euria ari digu.* '(X-erg) nous agit la pluie.' « On se prend la pluie. »

(15b) *Euria dakarkigu.* '(X-erg) nous apporte la pluie.' « La pluie nous menace. »

(16b) *Bero handia egiten digu.* '(X-erg) nous fait grande chaleur.' « Ça cogne. »

On distingue dans ces matrices actanciennes trois arguments : (i) un acteur ergatif indéfini, « ça », le monde environnant ; (ii) le couple interlocutif *gu* marqué au datif, unité humaine momentanément fédérée en agent d'expérience coordonnée par l'acte de langage ; (iii) un phénomène météorologique défini à l'absolutif, constituant l'interface entre l'environnement (la pluie comme phénomène objectif) et le sujet humain (la pluie comme perception) : pour les évènements météorologiques, l'interaction momentanée homme / monde (le « grand face-à-face » de Gustave Guillaume) est construit par et dans les termes de l'interaction momentanée homme-homme, l'acte de langage (le « petit face-à-face »), à savoir une structure de type don ou dire. Ceci est bien sûr un constat de linguiste. D'un côté, il ne faut pas psychologiser la structure : en acquisition celle-ci est héritée par les sujets comme une contrainte d'usage et de réemploi, ils ne la réinventent pas « pour » signifier qu'un « Zeus » en rôle d'agent ergatif fait la pluie.

Par contre, la météorologie est dans l'expérience humaine (et vivante tout court) une composante tout à fait spéciale, la première variable candidate à l'échange immotivé, puisqu'il s'agit des fluctuations percevables générales du milieu ambiant, de nature à affecter au minimum le bien être, au moyen l'action à réaliser, et au maximum la survie même<sup>7</sup> : l'évènement météorologique est susceptible d'appeler une réponse adaptative du vivant et peut être construit comme une réplique de nature dialogale. On peut distinguer trois niveaux : en diachronie lointaine, une hypothétique motivation sémantique, une pensée magique qui projetterait un causateur masqué derrière les évènements sensibles ; hypothèse ni validable ni réfutable, par le linguiste en tout cas, et toujours soupçonnée de primitivisme. En synchronie, un modèle syntaxique contraignant (au sens de : imposé par les modèles interlocutifs, les canons langagiers) organisant le discours sur certains thèmes comme la météorologie selon le schémas de la réplique en général. Les verbes d'apparence font état de constructions analogues :

(17) *Bihar hotza izango dela eman du.*  
 Demain froid-le être-de il-que donne le-(il)  
 'Ça donne qu'il est de faire beau demain' > « On dirait qu'il va faire beau demain. »

« ça donne » implique « ça (nous/lui/leur...) donne » : par rapport à l'expérience envisagée comme interface, singulariser explicitement un agent ergatif, fictif ou réel, associé au « monde » circum-interlocutif, c'est poser implicitement un agent humain en vis-à-vis, qui peut être spécifié au datif s'il est déterminé, y compris par la forme implicative, ou ne pas l'être : un ancrage expérientiel pro forma, un repérage par rapport à une situation où quiconque peut se projeter. On distingue alors la forme implicative (*digu*, avec le datif « à nous »), qui focalise l'interprétation sur l'affect particulièrement visé, celui des

<sup>7</sup> Ceci est avant tout vrai des sociétés où les individus sont continuellement soumis à l'expérience météorologique par un mode de vie extérieur et un habitat peu thermorégulé. Dans les sociétés urbaines, la météorologie naturelle est partiellement remplacée par la météorologie sémiotique des flux sociaux : le retard et les grèves des transports en commun. L'histoire d'une société modifie le monde avec lequel interagit une colation interlocutive

interlocuteurs ; de la forme sans datif (*du*), qui par simple contraste à l'ergatif implique un rôle générique d'expérient indéfini en guise de point de vue adoptable, sans plus de précision. L'effet est entre autre de restreindre l'aspect focalisé à celui du point de vue, et on quitte la généralité de « l'objectif ». Par delà la possible démotivation synchronique de la construction on observe une remotivation synchronique : l'actant ergatif vaut non pas pour ce à quoi il « référerait » ou « symboliserait », mais pour son opposition implicite ou explicite à un autre actant, le datif, dans le cadre d'une mise en scène dialogique de l'acte de perception réelle ou projetée.

#### 2.4. Les impersonnels doubles

Lorsque le verbe météorologique a pour radical un adjectif, comme *berotu* « chauffer » (de *bero* « chaud »), *hoztu* « refroidir » (de *hotz* « froid »), *ilundu* « assombrir » (de *ilun* « sombre ») et *atertu* « éclaircir », ce sont les deux actants absolutif et ergatif qui, chacun pour son propre compte, apparaissent comme impersonnels :

- (18) *Udaran hamarretan iluntzen du.*  
 Été-en onze-les-à sombre-ant le-(il)  
 'En été, il l' assombrir à 10h'  
 « En été la nuit tombe à 10h. »
- (19) *Baina ezkutu bikain hura tentagarri dago han eta iluntzen duenean arkulari erromatar batek ezin du hartu gabe utzi.*  
 « Mais ce superbe bouclier est tentant et quand tombe la nuit un archer romain ne peut s'empêcher de le prendre. » (Astérix, *Arbernoko Ezkutua* « Le Bouclier Arverne »)

Même chemin constructionnel : focalisation de la perception par un expérient indéfini (ici, adoption implicite du point de vue du soldat – cf. *tentagarri* « tentant », focalisation interne) d'un évènement dont la manifestation est émise par l'environnement, et relativisation aspectuelle du procès à celui du point de vue (intersubjectif) pro forma. Et ne pas marquer l'actant ergatif sur le verbe, c'est symétriquement ne pas projeter l'actant datif implicite de l'expérient : fait générique se détournant de l'expérience effective, *Eguzkitan jartzean azalaren pigmentazioa beti iluntzen da berehala* « En cas d'exposition au soleil, la pigmentation de la peau fonce toujours rapidement » (dépliant officiel du gouvernement régional basque sur l'utilisation des crèmes solaires) ; occultation délibérée du rapport perception / expérient : *Eliza iluntzen da, begiak ixten ditut, neure barneko espazioan murgiltzen naiz (...)*<sup>8</sup> « L'église s'assombrir, je ferme les yeux, je plonge dans mon espace intérieur (...) » (le narrateur n'est pas sensible à l'obscurité de l'église ; au contraire, celle-ci catalyse le coupe-circuit perceptuel de la méditation).

En dehors des verbes météorologiques, on observe des cas assez similaires :

- (20) *Ordubiak jo zuten (\*zituzten)*  
 Heures-deux-les coup le-ils (\*les-ils)  
 « Deux heures sonna »

Dans cet exemple l'ergatif pluriel verbal *-te-* est impersonnel mais l'absolutif singulier *z-* doit être considéré comme impersonnel aussi : s'il s'accordait avec l'absolutif pluriel *ordubiak* « les deux heures » la forme serait *\*zituzten*, irrecevable ici, et la glose serait 'ils frappèrent les deux heures', avec un seul impersonnel, l'ergatif. On comprend que les deux heures sont le produit de la frappe (à la manière d'un objet interne) et non un couple d'arguments préexistants auxquels s'appliquerait individuellement l'action de frapper comme à un patient.

<sup>8</sup> Anton Mendizabal, [http://www.antonmendizabal.com/detalle\\_texto.php?idioma=eus&id=226](http://www.antonmendizabal.com/detalle_texto.php?idioma=eus&id=226)



Certains verbes interactionnels comme *deitu* « appeler », *bultzatu* « pousser », alternent deux constructions : (i) le modèle EA, non impersonnel, avec l'agent à l'ergatif et le patient à l'absolutif ;

(24) *Mikel bazterrera bultzatu du.* « Il poussa Michel dans le coin. »

(ii) le modèle EDA, où le patient est mis en exergue par association au datif, l'absolutif, qui reste impersonnel (trois sites actanciels pour deux arguments) :

(25) *Mikeli (\*bazterrera) bultzatu dio.*  
'Il le poussa à Michel (\*dans le coin).' « Il poussa Michel. »

(24) ne pose pas de problème : deux participants lexicalisables par deux arguments nominaux ergatif et absolutif, comme *Jonek Mikel* (Jean-E Michel-A), et un verbe bi-actanciel comme *bultzatu du* 'poussé le-il'. En (25) l'argument nominal datif (*Mikel-i*) est incorporé au verbe par un élément formateur datif (-o) alors que l'élément formateur absolutif (*d-*) ne répond à aucun nominal explicitable (impersonnalité). La différence est encore affaire de focalisation : le datif fait de *Mikel-i* l'argument antagoniste de l'ergatif *Jonek*, concentrant l'interprétation sur la relation intersujets ; l'absolutif ne crée pas cette bipolarité dialogique, laissant le champ libre à un circonstant pour focaliser la mesure du déroulement : le destinatif *bazterrera* « (jusqu')au coin », qui télécise le procès. La structure dative focalise l'interaction bipolaire, et la non dative les conditions (aspectuelles entre autres, et plus largement spatiales et matérielles) de son exercice (cf. le contraste *say / tell* en anglais sur le même genre de critère). Le verbe *deitu* « appeler » fonctionne de même : *etxera deitu dut* « je l'ai appelé chez lui », *deitu diot* « je l'ai appelé » ; en contexte il apparaît clairement que la structure dative est utilisée en cas de succès avec réponse effective, alors que son absence laisse la question en suspens :

(26) Gaur Imanoli *deitu* behar izan *dio*, birritan. Ibook berria eskuratu dut eta astean Euskaltelera *deitu dut* Internetetarako sarrera abiada handiagoan kontratatzeko *asmoz*. « Aujourd'hui j'ai été obligé d'appeler Imanol, deux fois. J'ai obtenu un nouvel Ibook et dans la semaine j'ai appelé Euskaltel dans l'intention de souscrire à un abonnement pour un accès plus rapide à internet. » (forum)

(27) Gaur sei bider *deitu dit* [EAD]; nik behin. Gaur, bost aldiz *deitu dut* 1717 eta 1718 zenbakietara, *baina* artean, Imanolek lagundu behar izan dit nire ordenagailu berria sareratzan. « Aujourd'hui il m'a appelé six fois et moi une. Aujourd'hui, j'ai appelé cinq fois aux numéros 1717 et 1718, mais entre temps, Imanol a dû m'aider à installer mon nouvel ordinateur. » (forum)

Pour Creissels (2006) certains verbes comme *deitu* « appeler » se forment sur le modèle de verbes complexes tels que *dei egin* « faire appel » : le substantif *dei* représenterait l'argument absolutif, lequel est incorporé au verbe par la racine de *deitu*, et plutôt que d'impersonnel il vaudrait mieux parler d'argument nominal interne au verbe. L'explication a sa cohérence, mais on se demande alors pourquoi un verbe comme *deitu* alterne les deux structures, pourquoi *begiratu* « regarder » (incorporant *begi* « œil ») est interprété comme uni-actanciel dans sa structuration EA, et pourquoi *bultzatu* fonctionne comme *dei* alors que *bultza* ne passe pas pour un substantif intégré. Ce que nous proposons, c'est de pallier à l'effet ad hoc et aléatoire des compositions lexicales en envisageant une valeur sémantique pertinente pour les structures syntaxiques elles-mêmes : les matrices (E)(D)A sont des instanciations partielles ou complètes d'une scène dialogique, dont la focalisation se fait au détriment des conditions de opératives de réalisation du procès, dont l'aspect.

## 2.6. Existe-t-il un datif impersonnel ?

A priori, non : nous n'avons pas repéré de structure actancielle verbale de type *diot* « je le lui » ou l'actant impersonnel serait datif, et on a signalé que la marque dative de troisième personne est la seule à être morphologiquement robuste dans tous les environnements actanciels, temporels et modaux. Toutefois il existe une conjugaison synthétique du verbe *esan* « dire » construite sur un radical irrégulier *-io-*, que certains auteurs lemmatisent d'ailleurs sous la forme du verbe *\*io* (lemme inattesté mais radical plausible reconstruit par application des règles distributionnelles ordinaires) : *Zer diozu ?* « Qu'est-ce que vous dites ? ». Au présent, l'accrétion des pronoms A (initial) et E (final) a pour effet de générer des isomorphes de l'auxiliaire tri-actanciel (EDA) : *eman diozu* 'donné le-lui-tu' « tu le lui as donné » ; au passé la forme verbale est *zioen* « il dit » vs *zion* pour l'auxiliaire « le-lui-il ». Or il se trouve que *\*io* est un verbe de dire, impliquant mécaniquement un destinataire. Il est très tentant de considérer que *-io-* n'est pas une racine lexicale comme les autres, mais le composé d'une voyelle pré-dative *-i-* et le pronom lié D<sub>3</sub> *-o-* figé, paradigmatiquement bloqué (sans alternance possible avec les autres personnes D<sub>1</sub> *-da-* « à moi », D<sub>2</sub> *-zu-* « à vous », *-ka-* / *-na-* « à toi », D<sub>1</sub> pl. *-gu-* « à nous », D<sub>3</sub> pl. *-e-* « à eux », et sémantiquement indéfini, ne référant pas à un allocutaire contextuellement défini, mais au destinataire générique impliqué par le sens même de l'acte de dire. La saturation du destinataire permet la mise en relief du contenu sémantique du message (comme en anglais *say* relativement à *tell* ou *speak* par rapport à *talk*). Ce n'est pas un impersonnel à proprement parler (la cible est catégorisée comme humaine, elle représente génériquement le partenaire obligé de l'acte de langage), mais plutôt un *allocutif indéfini*, en personne zéro faute d'instanciation particulière et par contraste avec la 2<sup>e</sup> personne de l'allocutif défini associé à un allocutaire singularisé.

## 3. Synthèse

La question de l'impersonnel coïncide en somme avec celle de la disponibilité d'un référent notionnel nominal argumental pour un actant verbal constaté dans la conjugaison agglutinante. Mais on a vu que

- (a) la matrice argumentale se construit entre les groupes nominaux par l'apport des cas relatifs (ergatif, datif) au cas support absolutif ;
- (b) au niveau du verbe, soit on importe la matrice préconstruite dans le domaine nominal, soit on redistribue le « casting » en vertu d'une remise en scène liée aux propriétés sémantiques de certaines classes de verbes.

Il apparaît ainsi deux manières de traiter le problème : soit on analyse l'interprétation de chaque élément formateur de l'agglutination intraverbale à l'aune de sa valeur spéculaire en regard d'un argument nominal exprimé ou restituable ; soit on met en rapport les deux matrices, l'argumentale du côté nominal et l'actancielle du côté verbal, et on étudie comment la seconde reproduit ou reprofile la première et comment s'interprète, le cas échéant, la remise en scène.

Pour ce qui est de l'interprétation de chaque élément formateur absolutif, ergatif et datif, on distingue quatre possibilités :

- (i) l'élément formateur verbal reprend un argument nominal explicite dans la même proposition : le locuteur fait reprendre par l'allocutaire un argument dans le cadre même de la proposition : *Nik dakit* « moi je sais » (E<sub>1</sub> nominal est incorporé par E<sub>1</sub> verbal).
- (ii) l'élément formateur verbal reprend un argument implicite fourni par le discours antérieur à la proposition ou les données percevables de la situation même : le locuteur fait inférer par l'allocutaire un argument récupérable mais non fourni par

la proposition en cours d'énonciation : *ikusi dut* « je l'ai vu » ( $E_1$  verbal incorpore un élément implicite spécifique, connu).

- (iii) l'élément formateur verbal implique un argument générique non spécifié mais catégoriellement prédéterminé par l'expérience générale acquise, la culture coréférencielle partagée : *manger* implique un patient comestible, *sauter* requiert une distance spatiale, etc. : *jan dut* « j'ai mangé / je l'ai mangé » ( $A_3$  incorpore un élément implicite indéterminé mais nécessaire et sémantiquement profilé).
- (iv) l'élément formateur verbal ne réfère à rien de tangible, même de général, abstrait ou ineffable : *iluntzen du* « ça s'assombrit ». ( $A_3$  et  $E_3$  incorporent les traces d'éléments ininterprétables).

En (i), la matrice actancielle est profilée par la matrice argumentale liant les nominaux exprimés dans la proposition : la portée de la récupération mémorielle est limitée à la prédication courante. En (ii) la motivation demeure, mais sa détermination suppose un élargissement par prise en compte d'éléments exophrastiques à caractère situationnel ou discursif spécifiques, liés à l'interaction courante. En (iii), les éléments motivants sont exodiscursifs, génériques et culturels. En (iv) *il n'y a plus de motivation argumentale à la structure du schème actanciel*. De (i) à (iii) on observe une extension de la portée de la récupération de l'argument personnel ; en (iv), l'actant impersonnel se définit comme la rupture cohésive, l'impossibilité d'une telle récupération.

Se présentent donc deux solutions : une approche essentialiste, qui prête une valeur générique aux actants impersonnels, avec la nécessité d'opposer deux personnes d'univers, l'une absolutive, l'autre ergative. Cela peut fonctionner métaphoriquement jusqu'à un certain point mais non sans positivisme (motivation de la structure par l'expérience du référent comme la météo) et allusion à la conservation d'une vision archaïque de l'expérience des phénomènes, démarche discutable et peu étayable. L'autre approche est structurale et consiste à montrer que la mise en exergue d'un ergatif vide contraste toujours avec celle d'un datif vide. On résout alors la question de l'impersonnalité en montrant que (i) la troisième personne en basque est une « zéroisième personne », (ii) sa différenciation casuelle permet l'inscription d'un procès dans un cadre intersubjectif partiellement spécifié (ergatif seul) ou totalement explicite (ergatif et datif) calqué sur le modèle dialogal de la parole elle-même : le procès tend à être mis en scène selon la structure de l'acte intersubjectif de parole qui le construit. Le cas extrême est l'allocutivité, qui compte l'allocutaire comme argument comme s'il participait au procès. Selon cette analyse l'actance verbale est à la croisée de trois motivations : (i) le dénombrement des participants « objectifs » pris en compte, (ii) leur inscription dans un schéma dialogique inspiré du modèle dialogal (quitte à introduire des impersonnels), ce qui se produit dans des champs sémantiques déterminés ; et (iii) leur inscription dans le schéma dialogal même (la forme allocutive). Le plus souvent l'effet de sens est la relativisation d'un fait « objectif » à un partage intersubjectif de son expérience, avec focalisation interne sur des points de vue et réduction aspectuelle à cette relativité. Il faut alors constater que certains verbes lexicaux, dont les météorologiques, se « réservent » la possibilité de faire jouer cet appareil configurationnel en le substituant au paramétrage valencielle ordinairement induit par la distribution nominale : si le centre de contrôle valencielle est nominal par défaut, certaines spécifications sémantiques le relocalisent dans le lexème verbal ; de cette possibilité d'un désaccord dialogal entre les deux pôles de l'énoncé basque résultent l'alternance entre les structures spéculaires et non spéculaires et l'émergence locale et sémantiquement motivée de configurations impersonnelles descriptibles comme des « constructions » au sens de Goldberg (1995).

## Références

- Bottineau, D. (2005), « Prédication et interaction cognitive en basque », François, J. & Behr, I., *Les constituants prédicatifs et la diversité des langues*, *Mémoires de la Société de Linguistique*, XIV, Peeters, Louvain, 97-132.
- Bottineau, D. (2006), « Les formes non finies du verbe basque », Blanvillain, O. & Guimier, C., *Travaux linguistiques du Cerlico*, 19, *Les formes non finies du verbe -I-*, Presses Universitaires de Rennes.
- Bottineau, D. (2007a), « Ergativité nominale et actance verbale en basque », *Psychomécanique du langage et linguistiques cognitives*, *Actes du XI<sup>e</sup> Colloque International de l'AIPL, Association Internationale de Psychomécanique du Langage, Université Paul Valéry, Montpellier, 8-10 juin 2006*, Lambert Lucas, 133-141.
- Bottineau, D. (2007b), « Les formes nominalisées du verbe basque », *Faits de Langue*, 30, 15-39.
- Bottineau, D. & Roulland, D. (2007a), « Le problème de la réflexivité en basque », in Rousseau, A., Bottineau, D., & Roulland, D. (dir), *L'énoncé réfléchi*, Presses Universitaires de Rennes, 205-228.
- Bottineau, D. & Roulland, D. (2007b), « La grammaticalisation de l'adresse en basque : tutoiement et allocutivité », Begioni, L. & Muller, C. (dir.), *Problèmes de sémantique et de syntaxe, Hommage à André Rousseau*, Editions du Conseil Scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle Lille 3, collection UL3 travaux et recherches, 351-372.
- Coyos, J-B. (1999) *Le Parler basque souletin des Arbailles, une approche de l'ergativité*, Paris, L'Harmattan
- Coyos, J-B. (1999), « typologie de la syntaxe connective : en basque », Clairis, C., Chamoreau, C., Costauoec, C., Guérin, F. (dir), *Typologie de la syntaxe connective*, Presses Universitaires de Rennes, 73-89.
- Coyos, J-B. (2002), « Parcours de type passif et de type antipassif en basque souletin parlé actuel », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, t. XCVII (2002), fasc. I, p. 283-314.
- Coyos, J-B. (2006), « Pronoms, indices de personne et prise en compte de l'allocutaire en basque », *La linguistique - Revue de la Société internationale de linguistique fonctionnelle 2006/1*, 42, à paraître, Presses Universitaires de France, Paris.
- Dixon, R. M. W. (1994) *Ergativity*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Du Bois, J. (1987) « The Discourse Basis of Ergativity », *Language*, 63, 805-855
- Etxebarne, M. (2002) *Aditza : conjuguer le verbe basque*, Donostia, Elkar.
- Goldberg, Adele E. (1995), *Constructions: A Construction Grammar Approach to Argument Structure*, University of Chicago Press.
- Guillaume, G. (1971-1999), *Leçons de linguistique*, 17 vol., Les Presses de l'Université Laval, Québec; Presses Universitaires de Lille.
- Hualde, J.I. & J. Ortiz de Urbina (1993) *Generative Studies in Basque Linguistics*, Amsterdam & Philadelphia, Benjamins
- Hualde, Josê Ignacio & Ortiz de Urbina, Jon (eds.) (2003), *A Grammar of Basque*, Mouton de Gruyter.
- Lafitte, Pierre (1963) *Grammaire basque (Navarro-Labourdin littéraire)*, édition revue et corrigée, Donostia, Elkar, Bayonne, Musée Basque (-1979)
- Lakarra, J. & J. Ortiz de Urbina (eds.) (1992), *Syntactic Theory and Basque Syntax*, Donostia, Diputación Foralde Guipúzcoa
- Lambert, Pierre-Yves (1997), "L'impersonnel", *Actance et valence dans les langues d'Europe*, Jack Feuillet (ed), Mouton de Gruyter.
- Martinet, A. (1962) « Le Sujet comme fonction linguistique et l'analyse syntaxique du verbe basque », Paris, *BSL*, 73-82.

- Ortiz de Urbina, J. (1989), *Parameters in the Grammar of Basque*, Studies in Generative Grammar 33, Dordrecht, Holland, Foris Publications / Providence RI, U.S.A.
- Rebuschi, G. (1981a), « Autour des formes allocutives du basque », in *Euskaltzaindia* [Académie de la langue basque] (éd.), *Euskalarien nazioarteko ardunaldiak, Iker 1*, Bilbao, 307-321
- Rebuschi, G. (1981b), « Basque Verbal Morphology », *Iker 1*, Bilbo, Euskaltzaindia, 285-304.
- Rebuschi, G. (1984) *Structure de l'énoncé en basque*, Paris, Selaf
- Rebuschi, G. (1997), *Essais de linguistique basque*, Supplément de l'Anuario del Seminario de Filología Vasca "Julio de Urquijo", XXXV, Bilbo/Donostia, Euskal Herriko Unibertsitatea.
- Rotaetxe, K. (1998), « L'actance en basque », in Feuillet, J. (éd.), *Actance et valence dans les langues d'Europe*, Mouton De Gruyter, Berlin / New York, 849-879.
- Roulland, D. (2004), « Perfectivité et schémas actanciels en basque », *Modèles Linguistiques*, 25, 1-2, 305-320.
- Trask, R. L. (1981), « Basque verbal morphology », in *IKER 1, Rencontres internationales de bascologues*, Académie de la langue basque, Bilbao.